

<b>Zeitschrift:</b>	Le messager suisse : revue des communautés suisses de langue française
<b>Herausgeber:</b>	Le messager suisse
<b>Band:</b>	- (1997)
<b>Heft:</b>	104
<b>Rubrik:</b>	Panorama : les faits marquants de l'actualité suisse

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 09.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Les faits marquants

## POLITIQUE

Le Président de la Confédération Arnold Koller a appelé à Strasbourg à un renforcement du Conseil de l'Europe. Il a tiré un bilan positif de l'élargissement à l'Est de l'institution.

Jean-Pascal Delamuraz s'est rendu en Ukraine à la tête d'une délégation économique mixte. Il a signé un accord en vue d'une aide financière et technique. Jusqu'à présent, la Suisse a accordé 30 millions de francs à l'Ukraine. Ces sommes doivent permettre notamment le financement de la fermeture de Tchernobyl.

**Initiatives et référendums** : les deux initiatives lancées par Denner, «Pour des médicaments à moindre prix» et «Pour une démocratie directe plus rapide» ont recueilli chacune plus de 125 000 signatures.

Les socialistes et les syndicats ont lancé une initiative populaire visant à instaurer un financement plus social de l'assurance-maladie. Celle-ci serait financée à moitié par des primes calculées en fonction du revenu et de la fortune des assurés et pour le reste par une hausse de la TVA.

La Fédération des Retraités et de l'Entraide en Suisse (FARES) en session à Berne a réclamé une AVS à 2 200 francs minimum et préconise un transfert partiel du 2<sup>ème</sup> au 1<sup>er</sup> pilier.

## JUSTICE

Arnold Koller a envoyé en procédure de consultation un vaste projet de rationalisation de la Haute Cour. Le Tribunal fédéral des assurances pourrait venir rejoindre le Tribunal fédéral à Lausanne. En compensation, la Suisse centrale recevrait le Tribunal administratif fédéral centralisé, à la place des 27 commissions de recours et d'arbitrage actuelles.

La Commission des affaires juridiques du Conseil national a approuvé la révision proposée du droit du divorce. Elle souhaite cependant que l'époux souhaitant le

divorce contre le gré de son conjoint puisse le demander après 3 ans de séparation au lieu des 5 que préconisent le Conseil fédéral et les États. Le projet supprime la notion de faute et permet l'introduction du divorce par consentement mutuel.

## TRANSPORTS

En clôture de l'examen de la réforme des CFF, le Conseil des États a accepté à l'unanimité un plan de désendettement portant sur 12 milliards de Francs suisses.

Les CFF offriront de nouvelles liaisons internationales dès le 24 mai 1998. Un Pendolino reliera quotidiennement Milan à Stuttgart via Zurich.

**NLFA** : la Commission du Conseil des États s'est prononcée contre l'avis du National. Les deux tunnels de base au Gothard et au Lötschberg devraient selon elle être construits simultanément.

Les carottages entrepris à partir de la galerie de sondage de Piora ont atteint le niveau du tunnel de base. Ils n'ont rencontré que de la dolomite dure et sèche. Les sondages se poursuivront jusqu'à la jonction avec le gneiss du massif du Gothard. De plus amples résultats sont attendus début 1998.

Le National a fixé la taxe poids lourds à 3 centimes par tonne et par kilomètre pour les 40 tonnes, ce qui porte le coût de la traversée de la Suisse à 360 Francs suisses pour ces poids lourds. La taxe des 28 tonnes a été fixée à 2,5 centimes. Entre 22h et 5h, les camions resteront interdits à la circulation, excepté pour le transport de denrées périssables.

Les négociations bilatérales sont toujours dans l'impasse. Les 15 ont fait savoir fin octobre qu'ils refusent la taxe de 410 francs, l'interdiction du trafic de nuit, les clauses de sauvegarde, et demandent l'accès aux centres de production suisses pour les 40 tonnes avant 2005.



La bernoise Franziska Rochat-Moser (en tête) a réalisé l'exploit de sa carrière en remportant le marathon de New York, pour sa première participation à la prestigieuse épreuve.

## FINANCES

Le budget 1998 de la Confédération présentera un déficit de près de 8 milliards de Francs suisses. La dette devrait atteindre les 100 milliards l'année prochaine. En vertu d'une nouvelle disposition constitutionnelle validée en octobre par le Conseil National, le budget de la Confédération ne devrait pas excéder un milliard en 2001.

Les projets de révision des dispositions de la Constitution sur la monnaie et la couverture or du franc ont provoqué une chute brutale des cours du métal précieux.

## FONDS JUIFS

Au terme de neuf mois d'instruction, le Parquet zurichois a prononcé un non-lieu dans l'affaire des documents soustraits à l'UBS par Christoph Meili. Le juge lui a cependant imputé les frais de justice, car au lieu de remettre ces dossiers à son supérieur, à la police, voire à la Commission Bergier, Meili les a remis à des acteurs privés.

# de l'actualité suisse

Selon un rapport du Congrès Juif Mondial, fondé sur les archives de la Réserve Fédérale américaine, la Suisse aurait conservé dans ses banques l'équivalent de 3 milliards de dollars de l'or déposé pendant la Deuxième Guerre mondiale par le régime nazi. Ce même rapport évalue la part de l'or non monétaire volé par les nazis aux victimes de l'Holocauste à 30% d'un total de 8,5 milliards de dollars. La Task Force s'est immédiatement opposée à toute requête visant à modifier l'Accord de Washington.

Le Fonds privé pour l'Humanité et la Justice mis sur pied en février dernier pour aider les victimes de l'Holocauste a déjà recueilli près de 1,5 millions de Francs suisses, dont 340 000 francs ont été distribués.

Le CICR a remis au Mémorial Yad Vashem à Jérusalem 60 000 pages de ses archives concernant les prisonniers politiques et les déportations juives pendant la Deuxième Guerre mondiale.

L'Association suisse des banquiers a publié une nouvelle liste de 14 000 noms de titulaires de comptes en déshérence dont 3 000 à 4 000 étrangers. Par ailleurs elle a lancé une campagne mondiale d'information. 120 quotidiens de 27 pays ont publié un bilan des mesures prises par les banques helvétiques en vue de retrouver les propriétaires de fonds en déshérence.

77 700 comptes en déshérence sont à ce jour recensés pour 18 millions de Francs suisses dont 3 700 comptes étrangers équivalents à 6 millions de francs. 60% de ces comptes ont une valeur inférieure à 100 francs, 15% sont supérieurs à 1 000 francs et 2% sont supérieurs à 10 000 francs. 64 000 comptes n'atteignent pas 18 francs. Les banques ont décidé de prélever un montant équivalent sur leurs réserves, soit 1,1 million de francs et d'en faire don à une organisation caritative



500 soldats suisses et 500 soldats français ont participé aux opérations de secours d'un séisme fictif en Haute-Savoie. L'exercice, intitulé Léman 97, faisait suite à un accord d'assistance mutuelle signé en 1987.

internationale s'occupant d'enfants dans le besoin.

Après la ville de New York, la Californie et l'Illinois, c'est au tour du Massachusetts de prendre des mesures de rétorsion contre les banques suisses. Le Sous-secrétaire d'État américain Stuart Eizenstat juge ces sanctions contre-productives.

## ÉCONOMIE

Le taux de chômage en Suisse est repassé, à la suite d'une septième baisse consécutive, au-dessous des 5%.

**Entreprises** : Swissmetal, grand producteur européen d'alliages de métaux, prévoit pour 1997 un bénéfice de 8,5 millions de francs. ABB supprimera 10 000 emplois en Europe, aux USA et en Suisse pour se redéployer en Asie. La compagnie romande Swiss World Airways (SWA) assure qu'elle décollera même sans le feu vert de Berne : dotée de 42 millions de francs, elle entend démarrer ses activités avant la fin de l'année.

## CULTURE

Les travaux de restauration de la Cathédrale de Lausanne ont pris fin. Le remplacement du grand cercle

de molasse entourant la rosace a pu se faire exceptionnellement sans démontage de la maçonnerie environnante.

Le poète valaisan Maurice Chappaz a obtenu la Bourse Goncourt de la poésie pour l'ensemble de son œuvre ainsi que le Grand Prix Schiller attribué alternativement aux meilleurs auteurs des quatre régions linguistiques du pays. L'auteur de *Portrait des Valaisans* est le cinquième écrivain suisse de langue française à se voir attribuer cette distinction.

L'ancienne centrale atomique de Lucens a été reconvertie en dépôt et abri de biens culturels (DAPC). Depuis avril dernier, une douzaine de musées, bibliothèques et autres institutions cantonales y ont pris leurs quartiers.

La Suisse était l'hôte d'honneur de la Foire du Livre de Francfort. De nombreuses manifestations ont eu lieu, sur le thème *Vaste ciel-Vallée étroite*, parmi lesquelles des expositions sur Dürrenmatt, Cendrars et Frisch. Près de cinquante écrivains suisses des quatre langues nationales étaient présents.

**Henriette Nicolet**